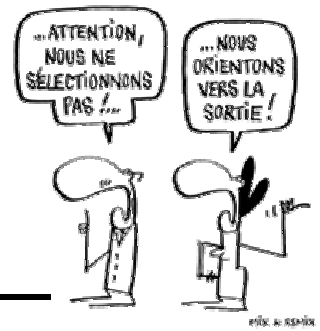


Former sans exclure

Manifeste 2005 - Genève
cp 127, 1219 CH-Aïre - manifeste2005@bluewin.ch
www.former-sans-exclure.org



La vérité est une chienne qui se relègue au chenil, et qu'on chasse à coups de fouet.
Shakespeare, le Roi Lear, 1606

Déclaration d'intention du comité pour la prochaine année à l'attention de l'assemblée générale 2009

La situation scolaire semble bloquée à Genève : les initiatives s'affrontent, les partis politiques composent ; soit le débat sur l'école publique dérape, soit il est empêché. En même temps, d'autres pays et de nombreux cantons suisses prennent ou parlent de prendre des initiatives progressistes : cycles pluriannuels du concordat Harmos, plan d'études avec objectifs de fin de cycle en Suisse romande, secondaire I sans filières dans les cantons du Valais, peut-être de Vaud et de Neuchâtel. *Former sans exclure* doit continuer d'agir et d'informer afin que l'école genevoise se réconcilie avec les deux principes qui l'ont toujours guidée : 1. viser l'instruction pour tous, l'intégration plutôt que l'exclusion, la formation des élèves plutôt que leur « claire, juste et exigeante » rétrogradation ; 2. fonder ses décisions sur un débat documenté plutôt que sur des slogans et des artifices.

C'est dans cet esprit renforcé de résistance et de contre-proposition que le Comité a l'intention de mettre l'accent l'an prochain sur les priorités suivantes :

1. Echéances

- 1.1. Echec scolaire : suivi des effets des modifications législatives relatives à l'enseignement primaire (moyennes chiffrées, redoublement, mesures d'accompagnement) et au cycle d'orientation (filières hiérarchisées, passerelles, effectifs à l'entrée et à la sortie des trois années d'études).
- 1.2. Formation et évaluation du travail des enseignants : ouverture de l'Institut universitaire pour la formation des enseignants (IUFE) ; entretiens périodiques d'évaluation.
- 1.3. Réorganisation de l'enseignement primaire (directions et conseils d'établissement, réseau d'enseignement prioritaire, conséquences pour le travail en classe), regroupement du primaire et du CO.
- 1.4. Harmonisation scolaire : Harmos, plans d'études et épreuves de référence romands, tests de compétence en 8^e année.

2. Projets

- 2.1. Continuer le travail de documentation avec les *fiches* de FSE, la Lettre d'information, le site internet, des soirées-débats.
- 2.2. Intensifier les liens avec d'autres organisations et associations francophones.
- 2.3. Promouvoir un projet de nouvelle loi sur l'instruction publique (LIP) : filière unique jusqu'à 15 ans, droit à la formation jusqu'à 18 ans.
- 2.4. Finaliser la rédaction et la publication d'un livre de poche synthétisant nos propositions. Promouvoir nos idées par la présentation publique et la diffusion de l'ouvrage.
- 2.5. Soutien aux projets intégratifs ou inclusifs dans l'école genevoise.

Le Comité de FSE, 28.05.2009